

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Demande de renseignements en date du 10 juillet 2000

**Demandeur :** Le Groupe STOP et Stratégies Énergétiques (S.É.)

---

**Question STOP-SÉ 19-29 RAPPORTS DE SUIVI À LA RÉGIE**

**Référence: SCGM-19-DOC7, P.3-4 Tableaux VII.1 et VII.2.**

**Demandes :**

- i) Dans les rapports de suivi à la Régie, auriez-vous objection à rappeler également la valeur en kg/m<sup>3</sup> de gaz à la consommation correspondant à chacune des émissions atmosphériques?
  - ii) Dans les rapports de suivi à la Régie, auriez-vous objection à ajouter une ligne convertissant tous les gaz à effet de serre en équivalent CO<sub>2</sub> (noter cependant que toutes les émissions atmosphériques ne sont pas des gaz à effet de serre).
  - iii) Dans les rapports de suivi à la Régie, auriez-vous objection à exprimer les réductions d'externalités non seulement globalement mais également individuellement pour chaque programme?
  - iv) Dans les rapports de suivi à la Régie, auriez-vous objection à indiquer également pour chaque programme, le bénéfice effectif selon les tests retenus lors de la sélection (TCS, etc.) et, en outre, d'indiquer le bénéfice total de l'ensemble des programmes selon ces tests?
- 

**Réponses**

- i) Nous n'envisageons pas changer de format ni de contenu de présentation du rapport de suivi à la Régie.
- ii) Voir réponse à la question 19-29 i).
- iii) Les externalités seront directement proportionnelles aux volumes économisés et ne seront pas présentées par programme. Nous considérons que les résultats totaux sont suffisants pour le suivi du PGEE à la Régie.
- iv) Nous n'avons pas l'intention de modifier les rapports de suivi à la Régie de l'énergie par rapport à ce qui est déjà proposé dans le PGEE.